

# La santé mentale de jeunes étudiantes franco-ontariennes d'une université bilingue en Ontario : les effets de la double minorisation et du bilinguisme instrumental sur les études et l'entrée en carrière

**Monique Benoit**

Université du Québec  
en Outaouais

**Janine Bell**

Carleton University

**Anne Marise Lavoie**

Université Laurentienne

## Résumé

Une recherche qualitative menée auprès de jeunes étudiantes francophones du nord de l'Ontario a permis de déceler des situations de détresse psychologique amplifiée par la difficulté de faire face à l'usage de la langue française au sein d'une université à vocation bilingue. Est-ce le fait d'une insécurité linguistique et/ou culturelle? Les étudiantes rencontrées ont montré que la force d'assimilation au bilinguisme s'inscrit dans une double minorisation à la fois linguistique, où la langue québécoise est employée comme une langue standard, et culturelle où les valeurs *anglo-majoritaires* représentent la seule norme culturelle. Cette réalité provoquée par l'isolement tant linguistique que culturel des étudiantes agirait sur la santé mentale et le rendement universitaire de ces jeunes.

## Abstract

Qualitative research with young female Francophone students in northern Ontario has led to the identification of situations where psychological distress is amplified by problems communicating in French at a bilingual university. Is this a case of linguistic and/or cultural insecurity? The students interviewed showed that bilingual assimilation pressures are part of a double minority situation where, on the one hand, linguistic norms are reflected by the use of Quebec French as the standard language and, on the other, *anglomajority* values represent the only cultural norm. This reality, caused by the linguistic and cultural isolation of these students, impacts their mental health and academic achievement.

## Problématique

Si la plupart des études relatives aux minorités francophones de l'Ontario ont, jusqu'à présent, porté sur les écoles et le milieu scolaire (Landry, 2005 ; Landry, 2008 ; Landry, Allard et Deveau, 2007 et 2010), peu de recherches ont misé sur le milieu universitaire comme espace identitaire (Allard, Landry et Deveau, 2009 et 2010). Cette absence de recherche sur le milieu universitaire tend à changer du fait des nouvelles revendications portant sur l'accès à une université de langue française, qui est devenu un projet plus crédible aux yeux des Franco-Ontariens ces dernières années (Martin, 2015).

Le projet d'instaurer une université de langue française en Ontario n'est pas nouveau, comme le souligne le *Rapport du Sommet provincial des États généraux sur le postsecondaire en Ontario français*, tenu du 3 au 5 octobre 2014 à Toronto (RÉFO, Assemblée de la francophonie de l'Ontario et Fédération de la jeunesse franco-ontarienne, 2015). Il découle d'une volonté de « normalisation » de la formation des francophones, depuis l'école primaire jusqu'à l'école secondaire (et parfois même au collégial), puis à l'université. Il appert en effet que des populations francophones ailleurs au pays, contrairement à celle de l'Ontario, ont déjà acquis l'accès à une formation universitaire en français en possédant leur propre établissement universitaire francophone. C'est le cas de l'Université de Moncton, de l'Université de Saint-Boniface et de l'Université Sainte-Anne, qui desservent une communauté francophone parfois beaucoup moins nombreuse que celle de l'Ontario. Le document des États généraux formule également le souhait de développer une université à l'image des Franco-Ontariens de la façon suivante :

L'établissement devra aussi offrir des services de qualité, pertinents et adaptés aux besoins des étudiant.e.s franco-ontarien.ne.s, qui subissent souvent *les effets de l'insécurité linguistique et identitaire*. On estime d'ailleurs que les étudiant.e.s auront besoin d'un meilleur accompagnement sur le plan de *l'expression orale et écrite*, question de leur donner *la confiance de s'exprimer et d'agir sur la place publique* au plein gré de leurs capacités. Une telle démarche pourrait contribuer à endiguer les phénomènes qui touchent les populations marginalisées plus fortement, dont la pauvreté, la dépendance, *les troubles mentaux* et l'incarcération. (RÉFO et coll., 2015 : 15 ; souligné par nous)

Ces revendications répondent à des enjeux identitaires certes, mais aussi elles reposent sur des indicateurs de santé publique particulièrement sensibles chez des jeunes à la santé mentale fragile. Or, la santé mentale de la minorité francophone de l'Ontario, en particulier celle des jeunes universitaires, n'a jusqu'à présent jamais été étudiée de façon rigoureuse.

Le présent texte interroge la santé mentale d'étudiantes universitaires francophones en situation minoritaire du nord de l'Ontario. Il découle d'une étude menée pour tenter de savoir : quels sont les effets de la situation minoritaire sur la santé mentale des étudiants universitaires francophones en Ontario ? Plus précisément, notre étude a porté sur la santé

mentale d'étudiantes francophones d'une université bilingue située dans le nord de l'Ontario. Les « Franco-Ontariennes » du Nord que nous avons rencontrées à l'université provenaient de diverses régions (des quatre coins de l'Ontario et de l'ouest du pays) et étaient inscrites dans un système universitaire dit bilingue (anglais-français) où l'enseignement est dispensé surtout par des professeurs québécois dans un environnement majoritairement anglophone. Cette situation entraîne, comme nous le verrons, une « double minorisation » (linguistique et culturelle) (Blanchet, 2005 ; Huck et Blanchet, 2005 ; Duquette et Morin, 2003 ; Blanchet, 2000) reposant sur un « bilinguisme instrumental » (La Marnierre, 2014 ; Leclerc, 2012 ; Bouchard et coll., 2010) découlant du milieu *anglophone majoritaire* propre aux universités bilingues de l'Ontario.

## Recension des écrits

En 2006, on estimait entre 467 000 et 654 000 le nombre d'enfants et de jeunes qui avaient au moins un trouble de santé mentale diagnostiqué causant une détresse importante et des problèmes de fonctionnement à la maison, à l'école, avec les pairs ou dans la collectivité en Ontario (Ontario, MSEJ, 2006, p. i)<sup>1</sup>. Entre 2006 et 2014, le taux de visites attribuables aux problèmes liés à la santé mentale aurait augmenté de 25 %, passant de 24,4 à 33,5 par 100 enfants et jeunes en Ontario (Amartey et coll., 2017). Cette estimation est considérée comme conservatrice en ce sens qu'il y aurait un nombre plus élevé d'enfants et de jeunes qui présentent une forme ou une autre de problème de santé mentale. Il demeure également impossible de savoir actuellement combien de francophones sont compris dans ce nombre somme toute important d'enfants et de jeunes vivant avec des problèmes de santé mentale.

Par ailleurs, une étude d'Allard, Landry et Deveau, de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), souligne que « les aspirations éducationnelles des élèves des écoles francophones de l'Ontario sont généralement très élevées, puisque neuf élèves sur dix envisagent d'entreprendre des études postsecondaires » (2010 : 129). Cela étant, il faut savoir que le sentiment d'affiliation avec les enseignants montre quelques difficultés. En effet, « 9 % des élèves estiment qu'un sentiment d'affiliation à l'endroit de leurs enseignants *correspond faiblement à leur expérience* » (Allard et coll., 2010 : 79, souligné par nous). Cette étude montre également que de « 41 à 46 % des élèves des quatre régions [étudiées du sud, du nord-ouest, de l'est et du nord-est de l'Ontario] déclarent être modérément d'accord pour dire *qu'ils éprouvent le sentiment d'être contrôlés ou d'être incompetents par rapport à leurs apprentissages* » (Allard et coll., 2010 : 78, souligné par nous).

Ces révélations permettent de penser que l'identification culturelle et linguistique exerce sur les jeunes francophones en situation minoritaire une pression accrue qui pèse sur

---

1. Ce cadre s'applique à tous les enfants et les jeunes de l'Ontario jusqu'à l'âge de 18 ans.

leur équilibre mental. Une étude de LeBlanc et Beaton (2011) fait un constat similaire chez des femmes acadiennes à propos de leur « rendement » à une tâche en français et observe leur manque de confiance en ce rendement. Si cela est vrai pour les femmes acadiennes et les jeunes du primaire et du secondaire en Ontario, qu'en est-il de la situation des jeunes universitaires ?

Cette recension s'appuie sur quatre types d'écrits : les études sur la santé mentale des jeunes étudiants des universités de l'Ontario, celles sur les minorités linguistiques, celles sur le bilinguisme et celles portant sur l'accès aux services de santé mentale en français. Cette recension a également permis d'explorer le concept d'« insécurité linguistique », qui teinte la minorité du nord de l'Ontario, que nous étudions, et la « détresse psychologique » de ces jeunes influencés par la façon de vivre le bilinguisme dans un établissement universitaire à vocation bilingue.

### ***Les problèmes de santé mentale chez les jeunes à l'université***

Les problèmes de santé mentale se manifestent le plus souvent à un moment charnière de la vie des jeunes (Butler-Jones, 2011). Les différentes transitions de l'école jusqu'à l'université, autant que l'entrée dans la vie adulte, représentent des périodes particulièrement marquantes selon le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario (Ontario, MSEJ, 2006 : 13). Aussi le MSEJ met-il l'accent sur des stratégies de facilitation de ces transitions dès la petite enfance. Les premières expériences scolaires sont ainsi analysées à travers diverses méthodes d'évaluation de la « réussite scolaire ». Si nous ignorons comment la facilitation de la transition est prise en charge dans les universités dites bilingues, nous savons que l'Université Queen's (une université unilingue anglaise) est, actuellement, la seule université ontarienne à proposer des services, notamment dans un document bilingue visant la prise en charge de la transition du secondaire à l'université (Condra et coll., 2014). Rien de tel n'existe, en termes de soutien ou d'aide, pour les étudiants francophones en situation minoritaire des universités ontariennes.

Nous savons pourtant que 24,4 % des étudiants au Canada et aux États-Unis ont une prescription de médicaments traitant des problèmes de santé mentale, une augmentation de plus de 15 % depuis 1994 (Gallagher, 2012 : 13, question 10). Selon des chiffres fournis par la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa (FÉUO), le régime d'assurance-maladie des étudiants et étudiantes a remboursé près de 119 000 \$ en antidépresseurs en 2011. Après les contraceptifs oraux, les antidépresseurs sont les médicaments qui auraient coûté le plus cher au régime (Pilon, 2012). Si les données de recherche montrent que 50 % des problèmes de santé mentale apparaissent avant l'âge de 14 ans et 75 % avant l'âge de 24 ans, il faut savoir que 75 % des problèmes ne sont pas traités (souvent à cause des stigmates qui les

accompagnent) et que les personnes qui demandent de l'aide attendent presque une année avant d'être vues (McGill Reporter, 2013).

Une autre étude du National College Health Assessment de 2013 soulignait que 90 % des étudiants universitaires au Canada se sentaient dépassés par trop de stress au cours des 12 mois précédant l'étude (McGill Reporter, 2013). Ces données corroborent une étude plus ancienne de l'Agence de la santé publique du Canada, qui montrait que « dans l'ensemble de la population canadienne âgée de 12 à 64 ans, 25 % des personnes estimaient que la plupart de leurs journées étaient assez stressantes ou extrêmement stressantes, tandis que 14 % des jeunes et 24 % des jeunes adultes ressentaient un niveau de stress similaire » (Statistique Canada, 2009a).

La hausse des droits de scolarité, le travail salarié, la pression mise sur la réussite sociale, scolaire et professionnelle entraîneraient chez les étudiants des troubles mentaux. À l'Université Queen's 62 % des étudiants interrogés vivant avec des troubles mentaux devaient composer avec une baisse de rendement scolaire (60 %), des ennuis de santé (57 %), ainsi que l'absentéisme scolaire ou professionnel (48 %). Ce serait ainsi la nature des études postsecondaires en soi qui affecterait la santé mentale de ces étudiants (ACAE, 2014 : 10 selon un sondage de l'Université Queen's). Enfin, faut-il ajouter que le suicide représente actuellement la deuxième cause de décès chez les jeunes Canadiens (Statistique Canada, 2009b), alors qu'il se hisse à la première place chez les étudiants chinois, à qui on propose depuis quelques années de l'aide psychologique? (Froissart, 2010 : 17).

Bien que l'Alliance canadienne des associations étudiantes (ACAE) fasse régulièrement appel au gouvernement fédéral pour intervenir sur cette question, nous savons que la responsabilité de la santé mentale des étudiants, qui sont de jeunes adultes, est actuellement laissée à la discrétion des universités. Le 10 octobre 2015, à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario (MFCU), a mis en place un site web, conçu par l'Université Queen's, qui offre du soutien en santé mentale à tous les étudiants du niveau postsecondaire de l'Ontario. Le site, qui existe actuellement uniquement en anglais, « met l'accent sur les étudiants des Premières Nations et métis, sur les étudiants ayant des problèmes de dépendance et sur les étudiants faisant la transition entre les études secondaires et postsecondaires, qui ont des troubles de santé mentale ou des problèmes de dépendance » (Support Campus Mental Health, s.d. : en ligne, traduction libre).

Par ailleurs, aucune étude portant sur la santé mentale des étudiants universitaires ne tient compte des différences entre les hommes et les femmes. Or, plusieurs études ont cherché à démontrer cette différence notamment en expliquant pourquoi les femmes seraient plus dépressives que les hommes. Il y aurait, selon Dedovic, Wadiwalla, Engert et Pruessner, une différence marquée entre les hommes et les femmes dans la façon de vivre les types

de stress. Ainsi, ils affirment que « les hommes sont plus stressés lors de situation qui met davantage l'accent sur la performance, tandis que les femmes sont plus affectées lorsque le facteur de stress implique une exclusion sociale » (2009 : 35, traduction libre). De plus, selon Drapeau, Marchand et Forest, « les contextes sociaux et environnementaux et les attentes sociales semblent faire en sorte que les femmes ont plus tendance que les hommes à aller chercher de l'aide et à consulter lorsqu'elles sont atteintes de problèmes de santé mentale » (2014 : 22). Cette différence corrobore une étude de Rinfret et ses collaboratrices (2014) sur le désengagement psychologique et les motivations des étudiantes qui choisissent des carrières non traditionnelles. Ces études sont importantes pour nous qui n'avons réussi à rencontrer que des étudiantes, malgré plusieurs efforts pour interroger des étudiants francophones des CLOSM, lors de notre collecte de données.

### ***L'accès à des services en français dans les établissements à vocation bilingue***

La réalité que nous venons de décrire ne permet de saisir que les grandes lignes de l'expérience des étudiants qui doivent composer avec des facteurs potentiellement stressants liés à leur situation financière, au mode de vie universitaire et à leur condition de genre, tous susceptibles de nuire à leur santé mentale. Très peu de données à partir de ces études permettent d'extrapoler, faut-il le souligner, au sujet de la situation des francophones en situation minoritaire au Canada, qui vivraient, selon nous, une discrimination systémique et spécifique du fait de leur statut linguistique et minoritaire. « Alors qu'il existe à priori un problème d'accès aux services de santé mentale, les études démontrent un manque de recherche en ce qui concerne l'accès aux services en français pour cette tranche de population » (Audet et Drolet, 2014 : 193). Les minorités francophones canadiennes rencontrent des difficultés flagrantes et persistantes à obtenir des services en français de qualité non seulement dans les établissements de santé mais, dans le cadre précis de notre étude, au sein des universités à vocation bilingue.

Certaines études ont montré que « [l]e taux de prévalence des problèmes de santé en général et de santé mentale en particulier chez les francophones vivant en contexte minoritaire serait plus élevé que chez les non-francophones » (Bouchard, Gaboury, Chomienne, Gilbert et Dubois, 2009). Selon la documentation, plus de la moitié (55 %) des francophones en situation minoritaire ont signalé avoir rarement, voire jamais accès aux services de santé en français (Comité consultatif des communautés francophones en situation minoritaire, 2001 : 3). Les obstacles qu'ils rencontrent à cet égard sont d'autant plus importants que la langue de communication a une incidence sur la qualité des soins précisément lorsque ceux-ci sont de nature relationnelle et psychosociale (Beaton, 2015 ; LeBlanc et Beaton, 2011). C'est le cas des francophones en situation minoritaire qui tentent de se faire comprendre dans des établissements unilingues anglais et, de surcroît, à l'occasion d'un malaise de santé qui peut, de ce fait, se transformer en crise (Benoit et Dragon, 2013). Or, la recherche ne

permet pas à ce jour de saisir l'ensemble des séquelles liées au statut de minoritaire – ou, plus précisément, de saisir l'ampleur et les effets de la « minorisation » sur la santé mentale – et, par conséquent, de déterminer les dispositifs de soutien à privilégier.

### **Détresse psychologique et double minorisation**

Le concept de minorité a largement été étudié par plusieurs chercheurs en sciences politiques et en sociologie au Canada, notamment au Québec, comme aux États-Unis, qui ont une longue tradition de recherche sur la question. Lorsqu'il s'agit toutefois de minorité linguistique, cette question s'inscrit davantage dans le domaine de la linguistique, notamment avec les travaux de Blanchet (2000 : 131), qui l'aborde à partir du concept de « minorisation », qu'il définit comme une dévalorisation quantitative d'un groupe humain à travers sa langue. La minorisation linguistique, quand elle mène graduellement à l'abandon final de la langue, entraîne l'assimilation linguistique. La minorisation linguistique se présente comme :

[la] réduction numérique proportionnelle ou brute des locuteurs par annexion dans un groupe alloglotte plus nombreux et/ou [la] diminution du nombre d'occurrences et de locuteurs de la langue en question à l'intérieur de son groupe originel, ce qui signifie qu'une partie des membres du groupe est amenée à adopter la langue dominante majoritaire, ponctuellement ou largement. (Blanchet, 2000 : 131)

La minorisation présente différentes facettes de type quantitatif et qualitatif. Nous retenons les aspects qualitatifs du concept, plus proches de notre étude, qui renvoient à :

des critères qualitatifs de type socio-politiques, en termes de statut, de marginalisation, de dévalorisation, d'infériorité, de subordination, de domination et de puissance subies, d'inégal accès au pouvoir, à des avantages ou à des opportunités, également de conscience collective et de tension, voire de résistance ou de conflit, mais aussi de complémentarité minoritaire – majoritaire. (Blanchet, 2005 : 27)

« Minorité », « minorisation » et « minorations », selon la définition de Huck et Blanchet (2005), désigneraient en quelque sorte des équivalences sur le plan des effets de la langue et de la culture dominantes sur la minorité linguistique concernée. Toutefois, pour notre étude, nous optons pour le seul terme *minorisation* pour des raisons de commodité. Afin d'adapter le concept de minorisation à la situation des francophones de l'Ontario, le concept de « double minorisation » apparaît, selon nous, plus adéquat pour décrire la situation à la fois au plan linguistique (francophones hors Québec/Québécois) et culturel (en termes de mode de vie « à l'anglaise ») des francophones du nord de l'Ontario. Cette double minorisation, à la fois linguistique et culturelle, constitue la défaillance ultime de la minorité dans son rapport à la langue, à la culture et, par ricochet, à l'économie, comme nous le verrons. La double minorisation à laquelle les francophones en milieu minoritaire sont assujettis aurait des implications en ce qui a trait à leur santé mentale.

Selon certains chercheurs, la marginalisation du groupe d'appartenance a un impact négatif sur la santé mentale des individus qui le composent (O'Brien et Major, 2005). En effet, bien que peu de chercheurs se soient penchés sur le lien entre l'expérience de la discrimination et la détresse psychologique chez les jeunes francophones en contexte minoritaire, des données issues d'un rapport préparé par le Centre de santé communautaire du Grand Sudbury (CSCGS) révèlent tout de même un sombre portrait de leur santé mentale. Ce rapport montre en effet que la dépression ou le sentiment de découragement sont relativement répandus parmi les 142 adolescents âgés entre 9 et 18 ans qui ont été interrogés (CSCGS, 2010 : 9). Si 35 % des adolescents ont admis avoir éprouvé ces sentiments dans les 12 mois qui ont précédé l'enquête, seulement 32 % d'entre eux ont discuté de leurs difficultés avec leurs amis ou leur famille, 8 % ont plutôt choisi d'oublier la situation en se divertissant alors que 8 % ont préféré tenter de s'en sortir par l'exercice physique (CSCGS, 2010 : 68). Rappelons que la différence entre la situation des jeunes du secondaire et celle des jeunes universitaires peut être marquée relativement à la double minorisation et à la détresse psychologique. Cette différence peut facilement être attribuable au fait que l'université voit elle-même à fournir des services de santé et de santé mentale aux étudiants.

### ***Insécurité linguistique et « bilinguisme instrumental »***

Nous avons montré plus haut que le stress découlant de la hausse des droits de scolarité, le travail salarié et la pression en faveur de la réussite sociale, scolaire et professionnelle entraîneraient des problèmes de santé mentale chez les étudiants canadiens. Or, il faut ajouter que, chez les Franco-Ontariens étudiant dans des universités bilingues, l'exigence de répondre au principe d'un français dit standard, le « français québécois », produirait une forme d'insécurité linguistique, comme le soutiennent certains chercheurs (LeBlanc et Beaton, 2011 ; Boudreau et Dubois, 1991). Cette insécurité linguistique se définit comme un « sentiment d'illégitimité à l'égard d'une langue qui se révèle de différentes façons selon la trajectoire individuelle et sociale de son locuteur » (Boudreau et Dubois, 1992). Une étude de Landry et ses collaborateurs ont montré un lien plus ou moins évident entre la concentration géographique des francophones au Canada et le niveau de confiance langagière ainsi que l'insécurité linguistique (Landry et coll., 2010). L'insécurité linguistique des francophones en situation minoritaire, peut-on ajouter, résulterait ainsi avec le poids d'une « double minorisation » par rapport aux normes langagières québécoises et à la culture anglaise dominante répondant et conduirait à un « bilinguisme instrumental ».

Soulignons que le « bilinguisme instrumental » se distingue du bilinguisme individuel et du bilinguisme institutionnel. Le bilinguisme individuel est un phénomène isolé qui ne remet pas en cause les fonctions dominantes de la langue maternelle dans la vie sociale de l'individu, alors que le bilinguisme institutionnel permet à chacun de pratiquer l'unilinguisme, laissant à l'État le fardeau du bilinguisme au sein des organismes qu'il contrôle.



Quant au bilinguisme instrumental, on peut dire qu'il s'inscrit dans des fonctions limitées et bien déterminées. La personne qui le pratique ne court aucun risque de perdre sa langue (Leclerc, 2012), sauf si le bilinguisme favorise la langue seconde dans la plupart des rôles sociaux stratégiques importants (au travail, au sein de la famille, dans le cadre de l'information, que ce soit auprès des médias ou de toute source d'informations, dont les informations médicales...) (Bouchard et coll., 2010). Dans ce cas précis, l'individu bilingue risque de mettre sa langue en danger (La Marnierre, 2014). Il risque l'assimilation, comme c'est le cas de plusieurs réfugiés de la troisième ou de la quatrième génération (Zerva, 2011 : 126).

## Méthodologie

La double minorisation (linguistique et culturelle) et le bilinguisme instrumental (où la connaissance des deux langues est considérée comme un atout) ont été observés dans les données *autodéclarées* que nous avons collectées chez les répondantes au sujet des enjeux intragroupes et intergroupes spécifiques aux francophones du nord de l'Ontario en milieu universitaire. La recherche de type qualitatif que nous avons menée auprès de la population franco-ontarienne en milieu universitaire du nord de l'Ontario utilise une approche apparentée à la théorisation ancrée (*grounded theory*).

L'outil de collecte que nous avons employé est l'entrevue semi-directive. Les entrevues ont été menées auprès des 15 jeunes femmes qui se disaient de langue maternelle franco-ontarienne ou « bilingues »<sup>2</sup>. Les jeunes femmes étaient âgées entre 18 et 30 ans (1 de 18 ans, 5 de 19 ans, 3 de 22 ans, 2 de 25 ans et 4 respectivement de 21, 23, 24 et 30 ans). Elles fréquentaient toutes l'université au moment de l'étude. Douze d'entre elles étaient inscrites de la 1<sup>re</sup> année à la 4<sup>e</sup> année du baccalauréat, toutes disciplines universitaires confondues, alors que les trois autres étudiaient à la maîtrise.

Ces répondantes étaient originaires de petites villes des régions avoisinantes de Sudbury, dans le nord de l'Ontario, telles que Verner, Elliot Lake, Penetanguishene ou Noëlville, et de plus grandes villes telles que Toronto, Ottawa et Montréal (voir tableau 1). La plupart (8) étaient issues d'une famille où le père et la mère étaient franco-ontariens; d'autres (4) étaient issues d'une famille où le père était anglophone et la mère franco-ontarienne; alors que dans quelques cas (3) elles se sont dites « francophones d'adoption de la première génération » ou « Franco-Ontariennes ». Dans ce dernier cas, il s'agissait d'une francophone venue d'Europe, d'une anglophone bilingue et l'on comptait aussi une étudiante qui se définissait comme sud-américaine.

---

2. Malgré tous les efforts déployés, aucun jeune homme n'a été intéressé à participer à la recherche malgré le fait, notamment, que notre assistant de recherche était un jeune étudiant franco-ontarien.

**Tableau 1**  
**Le profil socio-académique, linguistique et culturel des répondantes**

Programme d'études	Faculté	Année d'études	Ville natale	Franco-Ontariens Père/mère
Géologie	Sciences	3 <sup>e</sup>	Verner	oui/oui
Service social	Santé	2 <sup>e</sup>	Elliot Lake	non/non (1 <sup>re</sup> génération)
Orthophonie	Santé	2 <sup>e</sup>	Sault Ste. Marie	non/oui
Études françaises	Arts	2 <sup>e</sup>	Kapuskasing	non/oui
Éducation	École prof.	2 <sup>e</sup>	Ottawa	non/oui
Biomédical	Sciences	2 <sup>e</sup>	Montréal	non/non (1 <sup>re</sup> génération)
Biomédical	Sciences	4 <sup>e</sup>	Brampton	oui/oui
Sc. infirmière	Santé	1 <sup>re</sup>	Timmins	oui/oui
Sc. infirmière	Santé	4 <sup>e</sup>	Penetanguishene	oui/oui
Sage-femme	Santé	1 <sup>re</sup>	Toronto	non/non (1 <sup>re</sup> génération)
Sociologie	Arts (M.A.)	5 <sup>e</sup>	North Bay	non/oui
Psychologie	Arts	2 <sup>e</sup>	Noëlville	oui/oui
Promo. de la santé	Santé	7 <sup>e</sup>	Ottawa	oui/oui
Éducation	École prof.	1 <sup>re</sup>	Ottawa	oui/oui
Service social	Santé (M.A.)	5 <sup>e</sup>	Chelmsford	oui/oui

Plusieurs (11) avaient eu recours aux services de santé mentale pendant l'année universitaire. Parmi elles, une était arrivée de l'Université de la Colombie-Britannique (UBC), deux autres avaient eu recours au réseau de santé publique et une autre était en attente d'un premier rendez-vous avec les services d'aide de l'université. La collecte de données s'est échelonnée sur la période allant de janvier 2011 à février 2013.

## Résultats

Pour chacun des éléments de cette partie, qui porte sur les résultats de notre étude, nous avons tenté, dans un premier temps, de circonscrire les données en fonction du cadre conceptuel portant sur la double minorisation et le bilinguisme instrumental. Cette organisation des données sur une base conceptuelle a été, dans un deuxième temps, construite autour des distinctions relatives aux relations intergroupes, aux relations intragroupe et selon l'espace universitaire, ou en fonction des identités culturelles et sociales conformément au guide d'entrevue utilisé pour la collecte des données et lorsque cela était possible.

## La double minorisation linguistique-culturelle

Certaines jeunes que nous avons rencontrées estiment qu'elles se trouvent entre deux majorités linguistiques « dominantes » que sont les francophones du Québec et les anglophones. D'une part, elles perçoivent les anglophones comme des gens « jaloux » des avantages d'être francophone en Ontario (sous-entendu une province anglophone) et des « privilèges » que cela représente sur le plan de l'accès aux emplois. Selon elles, les anglophones idéaliserait pour ainsi dire le bilinguisme chez les Franco-Ontariens tout en exigeant leur assimilation.

Les participantes franco-ontariennes décrivent comme suit leur perception de la majorité anglophone :

### Relations intergroupes

« Il faut se conformer à eux. » « Des gens qui ne sont pas capables de parler français du tout », « close minded », « sont monolingues ». « Cool... you speak French. » « Ils sont un peu *jaloux*. » « Ils idéalisent le fait que l'on parle deux langues, qu'on est bilingues. »

### Relations intragroupes

« Se sentent exclus lorsque l'on parle français. » « Perçoivent le français comme une langue difficile. » « Ils s'attendent que nous on s'adapte, mais eux y s'adaptent pas vraiment. » « Des gens qui ne parlent pas français », « de culture différente ». « Je me suis fait dire que je suis très française. » « Ils voient de façon négative le fait de demander des services qui coûtent de l'argent. On aurait des avantages [dit avec un certain agacement]. »

### Le milieu universitaire

« Si t'es capable de parler en anglais, c'est quoi le big deal d'avoir des services en français [penseraient les anglophones]? » « La majorité des gens à X, la majorité des élèves, même ceux qui se nomment francophones, parlent en anglais. Quand tu es francophone à X, tu es aussi anglophone, toujours. » « À l'Université y a plus de programmes qui sont offerts en anglais qu'en français [minorité]. »

D'autre part, dans leurs rapports avec les Québécois, les répondantes que nous avons rencontrées reconnaissent les conséquences négatives du bilinguisme : « on est bilingues », sous-entendu « anglophones » aux yeux des Québécois. Les Franco-Ontariennes décrivent comme suit leur perception des Québécois :

### L'intergroupe

« Ce sont des Français qui se pensent bons (spéciaux... très uniques... meilleurs... arrogants...). » « Y pensent pas qu'on est aussi français qu'eux le sont en réalité. » « Half ass, assimilés. Ne pensent pas qu'on est de vrais francophones. » « Y pensent qu'on est des anglophones. »

### Relation intragroupe

« Je suis très *bilingue*. » « On n'a pas leur accent, mais ça ne veut pas dire qu'on n'est pas français. » « Je n'aime pas être *assimilée*, car je me fais imposer un mode de vie, donc pas de liberté. »

« Ils se pensent supérieurs. » « La moitié ne savent pas que l'on existe et l'autre moitié savent qu'on existe, mais ne s'en soucient pas. » « Ils ne savent pas que les Ontariens parlent français (à cause qu'il n'y a pas beaucoup de Franco-Ontariens). » « Ils sont la *majorité*. » « Les Québécois sont ensemble, les Franco-Ontariens sont séparés. » « Si le Québec est là, les Québécois vont continuer d'immigrer dans d'autres parties du Canada pour maintenir les services en français. » « On parle quand même la même langue, le même héritage. » « *On est uniques.* »

### **La fierté d'une lutte noble : le français**

Par ailleurs, la fierté de défendre le français (franco-ontarien) est perçue comme un rempart contre l'assimilation, la minorisation, l'infériorité, la fragilité dans la pratique de la langue. Cette fierté est aussi perçue comme un *capital social*.

#### **L'intergroupe**

« On est chanceux d'avoir encore le français » ; « c'est important de pouvoir parler deux langues ».

#### **L'intragroupe**

« On est fier... on essaie de se battre pour nos droits » ; « La fierté c'est surtout la lutte dans laquelle on s'engage pour la cause de la francophonie » ; « C'est la langue que je suis le plus confortable, c'est ma langue maternelle » ; « protéger la langue tu sais, pas la perdre ».

### **« Bilinguisme instrumental » et emploi**

Le bilinguisme représente alors une force sur le marché de l'emploi. Ce qui montre une forme d'identité instrumentale même si le bilinguisme représente une perte de sensibilité culturelle pour certaines.

#### **L'intergroupe**

« À cause du bilinguisme, on a plus d'avantages au niveau du travail. » « Quand j'étais au High School, personne ne voulait parler en français parce que ce n'était pas cool [l'école secondaire francophone est un lieu d'assimilation]. » « [...] ne pas se sentir embarrassé de parler le français. »

#### **L'intragroupe**

« On se perçoit minoritaires. » « Ça me donne un feeling comme d'infériorité... à cause que moi, ma langue, je ne peux pas la parler quand je veux... La moitié des gens vont pas me comprendre. »

### **« Bilinguisme instrumental » et identités**

Leur façon de se définir concerne d'abord leur statut social (au plan universitaire, régional et international) puis leur identité culturelle franco-ontarienne (au plan linguistique et économique).

### **Identité sociale**

« Je suis une smalltown girl. » « Je suis habituée à m'ennuyer des gens... Tu sais, j'ai de la famille un peu partout dans le monde. » « À la maison, on parlait toujours français. » « C'est beaucoup plus d'options en emploi, car j'ai deux langues. »

### **Identité culturelle (aspects positifs)**

« J'adore être bilingue. Je me sens comme avantagée. » « Être franco-ontarienne, c'est super-important... Je sais pas pourquoi, j'aimerais pas être anglaise. »

« Mon identité, c'est ma fierté. » « Je trouve [que] les Français sont juste plus fins, je trouve, sont plus accueillants pis chaleureux, pis on a des grosses familles, pis ça rit... Les Anglais sont tellement calmes [culture]. »

### **Identité culturelle (aspects instrumentaux)**

« Être franco-ontarienne, c'est une habileté; c'est pas vraiment une culture pour moi [instrumental]. » « Être franco-ontarienne, c'est juste d'avoir une deuxième langue avec laquelle je peux communiquer. » « J'ai perdu tous mes mots en français. Oui, je sais bien faire une phrase comme correcte vraiment plate comme sans émotions, mais comme ma vraie personne, je ne peux pas m'exprimer aussi bien. Et je vois ça comme dans les autres élèves aussi beaucoup [assimilation culturelle]. »

### **Bilinguisme instrumental**

« J'ai deux manières de m'exprimer. Si je ne trouve pas un mot en anglais, ben je peux [le] dire en français ou vice versa [compensation linguistique]. » « Je suis francophone, je parle le français et l'anglais, je suis complètement bilingue. » « Tant de gens pensent qu'autant que tu parles en anglais, tu vas trouver un emploi [déception]. » « Je suis confortable à vivre avec un groupe francophone. En anglais, ce n'est pas naturel, c'est forcé. » « Être franco-ontarienne affecte mes traditions, ma culture, ma famille et la communauté. » « Le fait d'être franco-ontarienne, c'est super-important, mais ce n'est pas ça qui mène. »

En termes d'identité, un Franco-Ontarien, c'est :

« Quelqu'un qui parle français et qui vit en Ontario. » « 110 % bilingue et élevé en Ontario. Qui a des ancêtres francophones. Quelqu'un de fier de s'identifier aux Franco-Ontariens. »

En somme, les participantes sont des gens fiers de s'identifier à la culture franco-ontarienne. S'il est permis de croire que le bilinguisme donne un accès plus grand aux deux cultures (francophone et anglophone), pour d'autres, il forge une identité instrumentale, car il ouvre la porte à la double minorisation. Le bilinguisme est associé chez une répondante à une perte de sensibilité culturelle.

### **Santé mentale et réussite universitaire**

Les problèmes de santé liés à l'anxiété chez les étudiantes que nous avons rencontrées sont directement associés à leur réussite universitaire, aux soucis financiers, aux défis futurs

et à l'accès à des services de soutien psychosocial en français. En d'autres termes, l'anxiété est liée à la réussite universitaire dans un contexte de bilinguisme instrumental et de double minorisation.

« L'anxiété face à l'université, la réussite, des doutes quant à l'avenir sur le bon choix menant à une carrière enrichissante est difficile. » « La réussite est difficile à atteindre à cause des problèmes d'argent [droits de scolarité, frais pour se loger] » « La distance avec mes parents a été très souffrante pour moi. » « Le service des besoins spéciaux aux étudiants est important à l'université<sup>3</sup>. »

Les étudiantes que nous avons rencontrées ont rapporté que l'anxiété qu'elles éprouvaient à l'université avait été la cause de problèmes de dépression, de désordres alimentaires et du syndrome post-traumatique. Une d'entre elles était atteinte d'un trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH) qui découlait, selon elle, de l'isolement et de la solitude qu'elle éprouvait à l'université, loin de sa famille. Ces difficultés sont généralement associées au stress vécu à cause des exigences universitaires et/ou de circonstances de la vie : « Le divorce de mes parents a été très difficile pour moi. J'ai perdu beaucoup ma concentration à l'école. » Une autre étudiante a fait face, pendant ses études, à un avortement, une autre au décès d'un enfant. Ces réalités de la vie n'ont pas nécessairement été prises en charge activement par les ressources universitaires et les traitements ont été aléatoires, souvent inappropriés, parfois fondés uniquement sur des médicaments, rarement sur des thérapies. Des diagnostics ont rarement été posés. Les étudiantes se sont senties seules et isolées par la maladie, sans accès à un capital social de référence adéquat.

## Discussion

Les étudiantes rencontrées ont clairement démontré que la double minorisation, à la fois linguistique et culturelle, à l'intérieur de leur groupe et dans leurs rapports avec le groupe culturel majoritaire, participe de l'attrait du bilinguisme. Or, nous avons également compris que cet attrait représente un facteur d'assimilation pour le groupe majoritaire anglophone dans le domaine des études et de l'emploi. La double minorisation par rapport aux normes linguistiques au sein des universités bilingues renvoie à un « double standard » de compétence à la fois linguistique et culturel qui s'applique aux étudiants franco-ontariens. Que ce soit dans le cadre du soutien à l'écriture de textes en français ou des services de santé mentale en français, les services de soutien universitaires s'inscrivent dans le double critère d'un français dit international (compris comme un *français québécois*) et d'un bilinguisme instrumental reposant sur la langue de la majorité. Si des services de soutien en santé mentale ont été

---

3. Le service des besoins spéciaux est un service d'aide à la rédaction des travaux. Il offre des ressources humaines et techniques qui facilitent la prise de notes en classe, la correction des travaux et la supervision des examens dans une salle appropriée, pour lesquels les bénéficiaires reçoivent plus de temps que les étudiants réguliers.

offerts à la plupart des étudiantes qui ont participé à notre enquête, c'est auprès d'une source informelle, soit leur famille la plupart du temps, qu'elles ont trouvé les ressources nécessaires pour se rétablir et échapper à ce double critère que représente la double minorisation.

Il faut savoir également que le capital social est un enjeu important pour les Franco-Ontariennes que nous avons rencontrées. Il est directement lié à la lutte en faveur du fait français en Ontario et à la transmission des traditions culturelles et de la langue d'une génération à l'autre. Nos répondantes ont exprimé combien le capital social fondé sur la famille importait dans leur réussite scolaire, en particulier celles qui ont admis que leur réussite scolaire et l'éloignement de leur famille immédiate étaient pour elles une source particulière d'anxiété. De plus, la lutte pour maintenir « son » français, sous-entendu le franco-ontarien, serait directement associée au capital social. Chez celles qui ont déclaré avoir un capital social faible, la réussite universitaire dans le cadre des études en français pouvait représenter un défi insurmontable et accélérer le développement de problèmes de santé mentale.

Le bilinguisme instrumental s'est inscrit dans une double structure, soit celle de l'emploi (instrument d'assimilation au groupe majoritaire) et celle de la fierté d'être franco-ontarienne (instrument de renforcement identitaire). La plupart des répondantes ont identifié le bilinguisme instrumental dans leur relation intergroupe à la langue, à travers l'école secondaire perçue comme un lieu d'assimilation des jeunes élèves à la majorité anglophone. Le bilinguisme instrumental a aussi été décrit, à travers les relations avec le groupe culturel majoritaire, comme le lieu d'une consolidation de la lutte franco-identitaire en Ontario, qui combat l'assimilation en renforçant les valeurs de la culture minoritaire bilingue en un instrument de lutte.

## Conclusion

L'influence du sentiment d'appartenance à la communauté franco-ontarienne dans un contexte universitaire, à la lumière de l'état de santé mentale perçue par les jeunes femmes que nous avons rencontrées, est manifeste. Toutefois, nous avons aussi compris que le *bilinguisme instrumental* favorise la langue seconde dans la plupart des rôles sociaux stratégiques importants, notamment dans le cadre des universités bilingues, où nos répondantes ont admis ne pas se soucier de la langue des intervenants dans le domaine des services de santé, dans l'emploi (pour avoir la chance de travailler) et dans les cas où elles se sont senties en rupture avec leur capital social (éloignées de la famille immédiate). Cette situation s'accompagne de la double minorisation que nous avons décrite à la fois dans leur rapport aux études (leur rendement universitaire et le risque de ne pas trouver de travail à la suite des études) et dans leur sentiment d'appartenance à la communauté nord-ontarienne très souvent en opposition avec l'identité québécoise et l'identité anglophone locale.

La *double minorisation* fait que l'on a besoin des anglophones pour travailler et des francophones pour soutenir le fait français hors Québec, d'où un certain glissement hors de l'identité « propre », soit l'identité franco-ontarienne. Le soutien universitaire de ces jeunes, qui doit passer par un service spécialisé et professionnel, n'existe pas en réalité. En effet, les répondantes ont bien précisé que, sans accès aux services d'un psychologue idéalement franco-ontarien qui sache bien comprendre la culture, elles éprouvaient bien des difficultés à surmonter leurs problèmes de santé. Il nous est permis, dans un tel contexte, de penser que des situations de détresse psychologique amplifiée par la difficulté de faire face à l'usage normatif de la langue française au sein d'un établissement universitaire à vocation bilingue, *anglomajoritaire*, ce que l'on a appelé l'insécurité linguistique, apparaissent problématiques chez certaines répondantes qui ont participé à notre étude.

Il apparaît essentiel d'offrir des services de soutien plus attentifs aux besoins linguistiques des étudiants en reconnaissant le bilinguisme instrumental et la double minorisation vécue par ces jeunes. C'est en cela peut-être qu'au-delà des revendications pour obtenir des services de santé adéquats en contexte minoritaire ou de minorisation, la création d'une université française se comprend mieux afin de répondre aux besoins en santé mentale, et en santé en général, des francophones universitaires des CLOSM de l'Ontario.

### Remerciements

Recherche financée par le programme des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) – Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) sous la direction d'Ann M. Beaton, professeure au département de psychologie de l'Université de Moncton et directrice de la Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes.

### Références

- ALLARD, Réal, Rodrigue LANDRY et Kenneth DEVEAU (2009). *Et après le secondaire? Étude pancanadienne des aspirations éducationnelles et intentions de faire carrière dans leur communauté des élèves de 12<sup>e</sup> année d'écoles de langue française en situation minoritaire*, rapport de recherche, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- ALLARD, Réal, Rodrigue LANDRY et Kenneth DEVEAU (2010). *Et après le secondaire? Aspirations éducationnelles et intentions de faire vie-carrière dans leur communauté des élèves de 12<sup>e</sup> année des écoles de langue française de l'Ontario*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- ALLIANCE CANADIENNE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES (ACAE) (2014). *Guide d'intervention fédérale en santé mentale étudiante*, Ottawa, ACAE. En ligne : [http://www.acae-casa.com/guide\\_d\\_intervention\\_f\\_d\\_rale\\_en\\_sant\\_mentale\\_tudiante](http://www.acae-casa.com/guide_d_intervention_f_d_rale_en_sant_mentale_tudiante) (consulté en mars 2015).
- AMARTEY, Abigail, Maria CHIU, Evgenia GATOV, Astrid GUTTMANN, Michael LEBENBAUM, Paul KURDYAK, Natasha SAUNDERS, Simone VIGOD et Julie YANG (2017). *La santé mentale des enfants et des jeunes en Ontario : outil d'évaluation des données 2017. Sommaire*, Institute for Clinical Evaluative Sciences. En ligne : <https://www.ices.on.ca/Publications/Atlases-and-Reports/2017/MHASEF> (consulté en novembre 2017).



- AUDET, Marie-Pier, et Marie DROLET (2014). « Les services en santé mentale pour les jeunes francophones de la région d'Ottawa », *Reflets : revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, vol. 20, n° 2, p. 190-200.
- BEATON, Ann M. (2015). « Santé mentale et recours au soutien selon la perspective des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) », *Portail de la recherche sur la francophonie canadienne*. En ligne : <http://francophoniecanadienne.ca/offre/sante-mentale-et-recours-au-soutien-selon-la-perspective-des-communaut-es-de-langue-officielle-en-situation-minoritaire-closm/> (consulté en mars 2015).
- BENOIT, Monique, et Jean DRAGON (2013). « Le travail de soins en situation linguistique minoritaire : éléments pour une réflexion éthique sur la collaboration interprofessionnelle avec les traducteurs/interprètes au Canada », *Perspective soignante*, n° 48, p. 112-134.
- BLANCHET, Philippe (2000). *La linguistique de terrain, méthode et théorie : une approche ethno-sociolinguistique de la complexité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BLANCHET, Philippe (2005). « Minorations, minorisations, minorités : essai de théorisation d'un processus complexe », dans Dominique Huck et Philippe Blanchet (dir.), *Minorations, minorisations, minorités : études exploratoires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Cahiers de sociolinguistique », n° 10.
- BOUCHARD, Louise, Marie-Hélène CHOMIENNE, Monique BENOIT, Françoise BOUDREAU, Manon LEMONDE et Suzanne DUFOUR, avec la collaboration de Martin Desmeules et Elina Haynes (2010). « Impact de la situation linguistique minoritaire sur les soins de santé pour des personnes âgées francophones de l'Ontario souffrant de maladies chroniques : une étude qualitative exploratoire », document remis au Consortium national de formation en santé (CNFS).
- BOUCHARD, Louise, Isabelle GABOURY, Marie-Hélène CHOMIENNE, Anne GILBERT et Lise DUBOIS (2009). « La santé en situation linguistique minoritaire », *Healthcare Policy = Politiques de santé*, vol. 4, n° 4, p. 36-42.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (1991). « L'insécurité linguistique comme entrave à l'apprentissage du français », *Revue de l'Association canadienne de linguistique appliquée = Journal of the Canadian Association of Applied Linguistics*, vol. 13, n° 2, p. 37-50.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (1992). « Insécurité linguistique et diglossie : étude comparative de deux régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 25, n° 1-2, p. 3-22.
- BOUDREAU, Françoise (1999). « Langue minoritaire et services de santé mentale en l'an 2000 : droits et besoins des francophones de Toronto », *Reflets : revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, vol. 5, n° 2, p. 123-154.
- BUTLER-JONES, DAVID (2011). *Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de santé publique au Canada, 2011 : jeunes et jeunes adultes – en période de transition*, Ottawa, Agence de la santé publique du Canada, p. 27-62. En ligne : <http://www.phac-aspc.gc.ca/cphorsphc-resp-cacsp/2011/index-fra.php> (consulté en novembre 2014).

- CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU GRAND SUDBURY (CSCGS) (2010). *Étude sur les besoins et la santé globale des jeunes francophones sur le territoire du Centre de santé communautaire du Grand Sudbury*, Sudbury, CSCGS.
- COMITÉ CONSULTATIF DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE (2001). *Rapport au ministre fédéral de la Santé*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, n° de catalogue H21-176/2001. En ligne : [http://www.santefrancais.ca/uploads/pages-ssf/CCCFSM\\_rapport\\_LR.pdf](http://www.santefrancais.ca/uploads/pages-ssf/CCCFSM_rapport_LR.pdf).
- CONDRA, Mike, Eleanor CONDRA, Wanda WILLIAMS, Helen GILLIS, Sarah GAUTHIER et Mira DINEEN (2014). « Étudiants du postsecondaire ayant des troubles mentaux : un guide aux accommodements académiques et à la gestion de votre santé mentale sur le campus », s.l., Collège St. Lawrence et Queen's University. En ligne : [http://www.supportcampusmentalhealth.ca/sites/supportcampusmentalhealth.ca/files/French\\_Accessible\\_Guide\\_Accommodating%20Students%20Handbook\\_August%207%202015.pdf](http://www.supportcampusmentalhealth.ca/sites/supportcampusmentalhealth.ca/files/French_Accessible_Guide_Accommodating%20Students%20Handbook_August%207%202015.pdf) (consulté en octobre 2016).
- DEDOVIC, Katarina, Mehreen WADIWALLA, Veronika ENGERT et Jens C. PRUESSNER (2009). « The role of sex and gender socialization in stress reactivity », *Developmental Psychology*, vol. 45, n° 1, p. 45-55.
- DRAPEAU, Aline, Alain MARCHAND et Charlotte FOREST (2014). « Gender differences in the age-cohort distribution of psychological distress in Canadian adults: Findings from a national longitudinal survey », *BMC Psychology*, vol. 2, n° 25, p. 2-25. En ligne : <http://link.springer.com/article/10.1186%2Fs40359-014-0025-4#page-2>.
- DUQUETTE, Georges, et Yvan MORIN (2003). « Double minorisation et hégémonie interne en milieu minoritaire : le cas des institutions scolaires en Ontario français », dans Hermann Duchesne (dir.), *Recherche en éducation francophone en milieu minoritaire : regards croisés sur une réalité mouvante*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 23-49.
- FORGUES, Éric, Josée GUIGNARD NOËL, Christiane NKOLO et Jonathan BOUDREAU (2009). *De l'émergence à la consolidation : l'état de santé chez les francophones en situation minoritaire*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- FROISSART, Josiane (2010). « Mutations de la famille chinoise. Enfants d'ici et d'ailleurs », *Journal français de psychiatrie*, vol. 2, n° 37, p. 17.
- GALLAGHER, Robert P. (2012). *National Survey of College Counseling, 2012*, Pittsburgh, International Association of Counseling Services, p. 12. En ligne : [https://www.immagic.com/eLibrary/ARCHIVES/GENERAL/ACCA\\_US/A121017G.pdf](https://www.immagic.com/eLibrary/ARCHIVES/GENERAL/ACCA_US/A121017G.pdf).
- HUCK, Dominique, et Philippe BLANCHET (dir.) (2005). *Minorations, minorisations, minorités : études exploratoires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- LA MARNIERRE, Thomas de (2014). « Why Quebec needs independence », *Facebook*. En ligne : <https://www.facebook.com/WhyQuebecNeedsIndependence/posts/10152258035721329> (consulté en mai 2015).
- LANDRY, Rodrigue (2005). « L'éducation : pierre angulaire de la revitalisation des communautés francophones et acadiennes », mémoire présenté au Comité sénatorial permanent des langues officielles, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

- LANDRY, Rodrigue (2008). « Au-delà de l'école : le projet politique de l'autonomie culturelle », *Francophonies d'Amérique*, n° 26, p. 149-183.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2007). *Profil sociolinguistique des élèves de 11<sup>e</sup> année des écoles de langue française de l'Ontario*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2010). *École et autonomie culturelle : enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire*, Gatineau, Patrimoine canadien, coll. « Nouvelles perspectives canadiennes ».
- LEBLANC, Josée, et Ann M. BEATON (2011). « Les facteurs qui influent sur le rendement à une tâche en français chez les femmes d'origine acadienne : évocation de catégories sociales et confiance dans son rendement », *Éducation francophone en milieu minoritaire*, vol. 6, n° 1, p. 1-15.
- LECLERC, Jacques (s.d.). « La mort des langues », dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN), Université Laval. En ligne : [http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/2vital\\_mortdeslangues.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/2vital_mortdeslangues.htm) (consulté en mai 2015).
- LEVESQUE, Annabel, Léonard RIVARD et Stéfan DELAQUIS (2005). *Les adolescentes et les adolescents : une population à risque – La situation des francophones en milieu minoritaire*, Winnipeg, Collège universitaire de Saint-Boniface. En ligne : <http://www.icrml.ca/fr/recherches-et-publications/references/item/70791-les-adolescentes-et-les-adolescents-une-population-a-risque-la-situation-des-francophones-en-milieu-minoritaire> (consulté le 30 juin 2014).
- MARTIN, Laurence (2015). « Une université franco-ontarienne à Toronto en 2018? », *Ici Radio-Canada, Toronto*. En ligne : <http://ici.radio-canada.ca/regions/ontario/2015/02/10/001-nouvelle-universite-francophone-ontario-refo.shtml> (consulté en octobre 2015).
- MCGILL REPORTER (2013). « La santé mentale des étudiants : McGill en fait une priorité », dans Institut universitaire en santé mentale Douglas, *Actualités*. En ligne : <http://www.douglas.qc.ca/news/1231> (consulté en décembre 2015).
- O'BRIEN, Laurie T., et Brenda MAJOR (2005). « System-justifying beliefs and psychological well-being: The roles of group status and identity, *Personality and Social Psychology Bulletin*, vol. 31, n° 12, p. 1718-1729.
- ONTARIO, MINISTÈRE DES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE (MSEJ) (2006). *Une responsabilité partagée : cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes*, réf. du 2 novembre 2017, ministère de l'Ontario. En ligne : <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/documents/specialneeds/mentalhealth/framework.pdf>.
- PICARD, Louise, et Gratien ALLAIRE (dir.) (2005). *Deuxième rapport sur la santé des francophones de l'Ontario*, Sudbury, Institut franco-ontarien de l'Université Laurentienne et Programme de recherche et de développement en santé publique. En ligne : [https://www.nosm.ca/uploadedFiles/Education/Health\\_Sciences\\_and\\_Interprofessional\\_Education/Preceptor\\_Resources/rapport\\_sante\\_jan06.pdf](https://www.nosm.ca/uploadedFiles/Education/Health_Sciences_and_Interprofessional_Education/Preceptor_Resources/rapport_sante_jan06.pdf) (consulté en juin 2015).
- PILON, Patrick (2012). « Le problème de dépression chez les étudiants préoccupe à l'Université d'Ottawa », *Ici Radio-Canada, Ottawa-Gatineau*. En ligne : <http://www.radio-canada.ca/regions/ottawa/2012/11/09/004-universite-ottawa-depression-reaction.shtml> (consulté en mai 2014).

REGROUPEMENT ÉTUDIANT FRANCO-ONTARIEN (RÉFO), ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO ET FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE FRANCO-ONTARIENNE (2015). *Rapport du Sommet provincial des États généraux sur le postsecondaire en Ontario français*, tenu à Toronto du 3 au 5 octobre 2014. En ligne : <http://etatsgeneraux.ca/resources/Rapport%20du%20Sommet%20provincial%20des%20États%20généraux%20sur%20le%20postsecondaire%20en%20Ontario%20français.pdf> (consulté en septembre 2015).

RINFRET, Natalie, Francine TOUGAS, Ann M. BEATON, Joelle LAPLANTE, Christiane NGO MANGUELLE et Marie Claude LAGACÉ (2014). « The long and winding road: Grades, psychological disengagement and motivation among female students in (non-)traditional careerpaths », *Social Psychology of Education*, vol. 17, n° 4, p. 637-656.

STATISTIQUE CANADA (2009a). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009*, Ottawa, Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA (2009b). *Les principales causes de décès au Canada, 2009*, Ottawa, Statistique Canada. En ligne : <https://www.statcan.gc.ca/pub/84-215-x/2012001/hl-fs-fra.htm> (consulté en mai 2015).

SUPPORT CAMPUS MENTAL HEALTH, site de l'Université Queen's. En ligne : <http://www.supportcampusmentalhealth.ca> (consulté en septembre 2015).

ZERVA, Maria (2011). « Assimilation linguistique et processus de minoration : langues, minor(is)ations et marginalisations », *Revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 44, p. 125-136.

## Mots clés

université, étudiantes, Franco-Ontariennes, double minorisation, bilinguisme instrumental

## Keywords

university, female students, Franco-Ontarians, double minority, instrumental bilingualism

## Correspondance

[monique.benoit@uqo.ca](mailto:monique.benoit@uqo.ca)

[janinebell58@gmail.com](mailto:janinebell58@gmail.com)

[amlavoie@laurentian.ca](mailto:amlavoie@laurentian.ca)